Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue - Site Paris

Rectorat de l'académie de Paris

DRAFPIC - site Paris 12 boulevard d'Indochine 75 019 Paris

> La Rectrice de la région académique d'Île-de-France, Rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des Universités de Paris et d'Île-de-France

La Rectrice de l'académie de Paris,

vu le décret n°90-426 du 22 mai 1990 modifié fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation professionnelle relevant du ministère chargé de l'éducation,

Arrête

Article 1:

Sont inscrits sur la liste d'aptitude des conseillers en formation professionnelle pour l'année 2025-2026

Mme ABBATACH	Malika	Mme ILIC	Natasha
Mme BAUDUIN	Alice	M. JOLLIOT	Stéphane
Mme COSTE	Karine	Mme LE REST	Céline
Mme HAMZAOUI	Messaouda	Mme MAHERAULT	Karine
M. HASSANI	Moulay	M. MATHIEU	Stéphane
Mme MORIN	Irène	M. PIGEARD	Kanbangou

Article 2:

Les candidats retenus sur cette liste sont nommés conseillers en formation professionnelle pour l'année scolaire 2025-2026 lorsqu'ils acceptent la proposition d'un poste officiellement déclaré vacant.

Article 3:

La Rectrice de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice de la région académique d'Île-de-France,

Rectrice de l'académie de Paris,

Chancelière des Universités de Paris

et d'Île-de-France,

Et par délégation le Directeur de l'académie de Paris